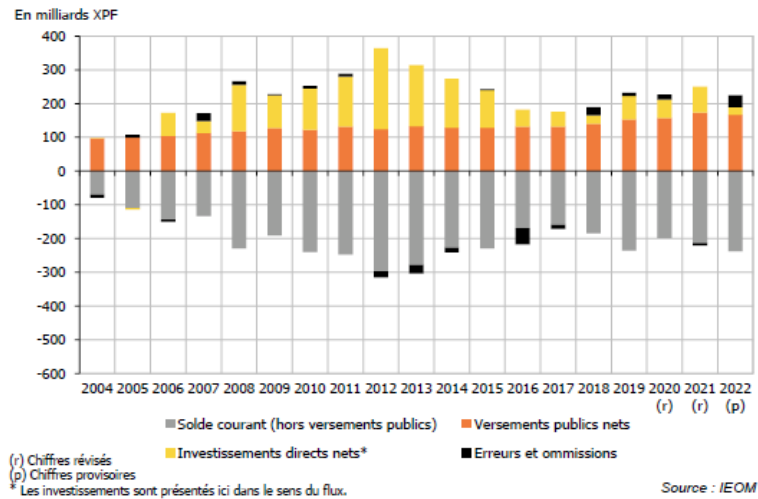


Communiqué de presse

Nouméa, jeudi 29 février 2024

L'IEOM publie la balance des paiements 2022 de la Nouvelle-Calédonie

La balance des paiements retrace les échanges économiques et financiers entre la Nouvelle-Calédonie et le reste du monde. L'équilibre global de la balance des paiements montre que **la Nouvelle-Calédonie présente en 2022 un besoin de financement structurel lié au déficit de sa balance courante. Ce besoin de financement est en partie compensé par les versements publics et par les investissements directs entrants.**



La situation économique de 2022 se caractérise par le rebond d'activité post-Covid (+ 3,5 % de croissance économique après trois années de contraction) et par un contexte de tensions inflationnistes inédites. Si la reprise de l'activité a bien eu lieu (avec un décalage par rapport à la France hexagonale), le rattrapage n'est que partiel dans la mesure où le territoire n'a pas retrouvé son niveau de PIB de 2019, avant le début de la pandémie.

En dépit de ces éléments de conjoncture positifs, **le déficit structurel des transactions courantes se dégrade pour atteindre 70,5 milliards XPF** (soit 6,5 % du PIB). Cette détérioration s'explique essentiellement par la réduction de l'excédent des revenus secondaires (-21,6 milliards XPF) : les transferts de l'État sont en effet revenus à des niveaux moins élevés après le pic de 2021 lié aux mesures exceptionnelles mises en place pendant la pandémie. **La balance commerciale présente toujours un déficit majeur (92,7 milliards XPF).** Ce déficit se réduit toutefois légèrement en 2022 du fait d'une augmentation plus forte des exportations que des importations. Les exportations calédoniennes sont composées à 97 % de produits du nickel et ont été soutenues par des cours très favorables. **Le déficit de la balance des services continue de se creuser** pour atteindre - 74,1 milliards XPF. Cela s'explique notamment par la hausse du coût du fret maritime. En termes de transactions courantes, **la France hexagonale reste le principal partenaire commercial du territoire**, avec 35 % des transactions courantes, suivie de la Chine à hauteur de 19 %.

Le compte financier se solde cette année encore par des entrées nettes de capitaux révélant un besoin de financement (34,5 milliards XPF). Ces entrées correspondent essentiellement aux **investissements directs étrangers** qui couvrent les pertes générées par les exercices déficitaires des opérateurs du secteur du nickel. Ces derniers ont en effet vu leur situation se dégrader ces dernières années, nécessitant davantage de transferts de leurs maisons-mères (situées hors du territoire).

Lire la publication sur ieom.fr

L'Institut d'Émission d'Outre-Mer est la banque centrale des collectivités d'outre-mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie Française et Wallis et Futuna) et assure l'émission de la monnaie ayant cours légal dans ces territoires, le franc CFP ; il veille au bon fonctionnement du système bancaire en liaison avec les organismes nationaux concernés ; il conduit la politique monétaire et joue un rôle d'observateur économique ; l'IEOM apporte aussi ses services à la communauté bancaire, aux pouvoirs publics, aux entreprises et aux particuliers.

Les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables librement sur le site www.ieom.fr

Contacts presse : Direction : 27.58.22, ieom-nc-direction@ieom.nc
Études et correspondant communication : 27.91.01, ieom-nc-communication@ieom.nc